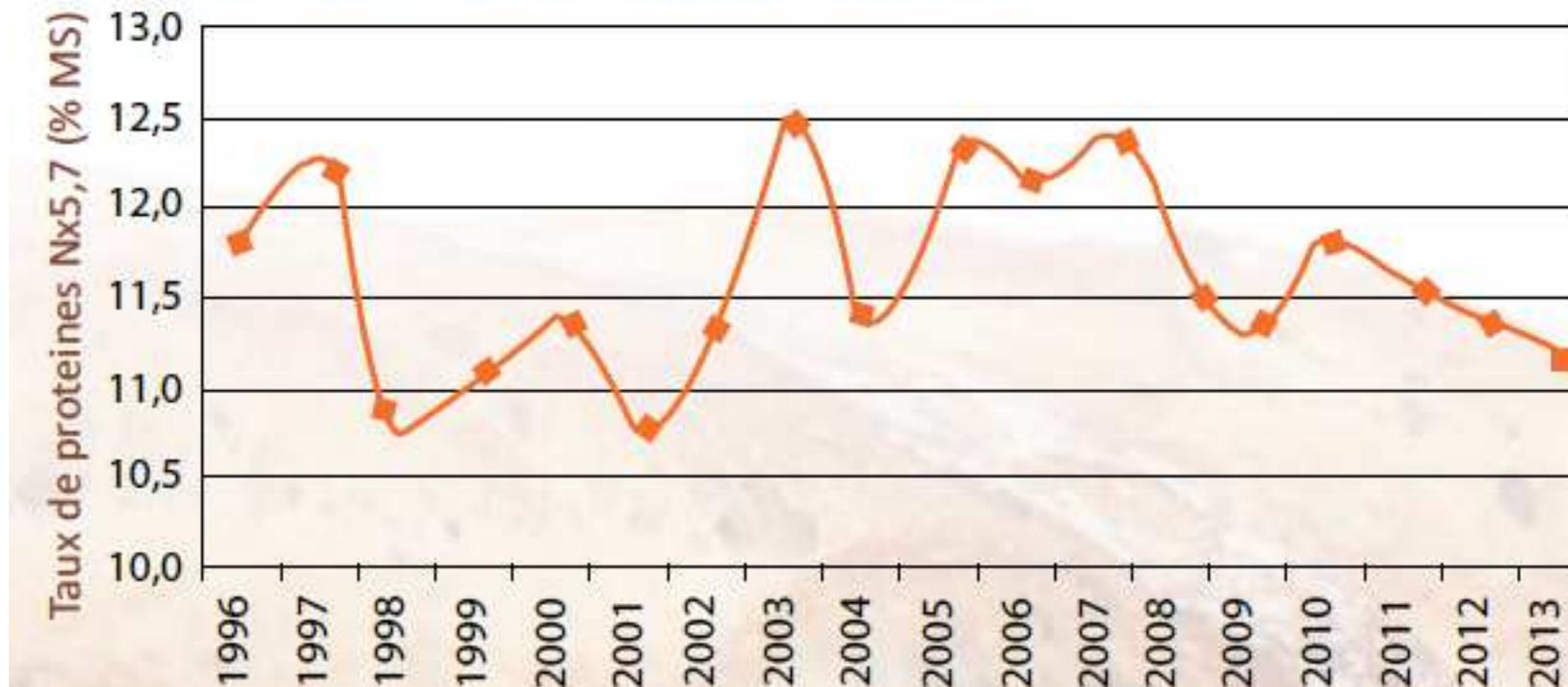


# Restitution du groupe de travail « Protéines blé tendre »

Conseil Spécialisé FranceAgriMer  
14 mai 2014

Evolution de la teneur moyenne en protéines de la récolte française depuis 1996 (source : Enquête collecteur FranceAgriMer)



La teneur moyenne en protéines de la récolte française est inférieure à 11,5% un an sur deux

## **Objectif du plan protéines blé tendre**

**Améliorer la teneur en protéines des blés tendres français**  
pour répondre aux besoins des marchés, avec des rendements élevés et en préservant l'environnement

## **Composition du groupe FranceAgriMer-Intercéréales**

AGPB, Coop de France MG, FNA, Synacomex, ANMF, USIPA, Snia, Coop de France NA, Sénalia, Invivo, France Export Céréales, Syndicat de Paris, Chambre Arbitrale, Syndicat National des Courtiers en Céréales, Ministère de l'Agriculture (DGPAAT), ARVALIS Institut du végétal

## **Référent sur la recherche et l'accompagnement technique**

ARVALIS, Institut du végétal

### 6 réunions depuis avril 2013 ...

- **26 avril 2013** : lancement du groupe sur les critères qualité du blé tendre (évolution du contrat à terme NYSE Euronext et qualités)
- **18 juin 2013** : diagnostic et examen des différents systèmes d'incitation à l'amélioration du taux de protéines dans les blés tendres
- **3 septembre 2013** : proposition d'un plan protéines blé tendre et souhait des membres sur le contenu d'un accord interprofessionnel protéines blé tendre
- **16 octobre 2013** : rédaction de l'accord interprofessionnel protéines
- **15 novembre 2013** : validation du plan protéines, finalisation de l'accord et focus sur les Outils d'Aides à la Décision (OAD) sur la fertilisation azotée
- 3 décembre : signature de l'accord protéines lors AG Intercéréales*
- 6 décembre : enregistrement de la demande d'extension de l'accord*
- **7 février 2014** : élaboration d'un plan de communication (confié à un Copil)

### ... Le travail continue

- **13 juin 2014** : nouvelle réunion sur communication et sélection variétale (groupe élargi au GNIS et à l'UFS)

**Donner un signal fort et mobiliser tous les acteurs de l'amont à l'aval pour lever les différentes contraintes, et notamment les producteurs pour les inciter à choisir les variétés et les itinéraires techniques adaptés**

Trois principaux leviers, à envisager simultanément sous l'égide interprofessionnelle

- Levier **génétique et recherche**
- Levier **agronomique** et le pilotage de fertilisation azotée
- Levier **contractuel**

**Un plan de communication en cours d'élaboration, pour accompagner la mise en œuvre du plan protéines**

## Levier génétique et recherche, effets à moyen-long terme

Le levier se base sur la réorientation des priorités de la recherche semencière vers une **plus grande efficacité du métabolisme de l'azote**, permettant aux futures variétés de blé de **concilier rendement et teneur élevée en protéines**

- Renforcer **l'inscription des variétés à forte efficacité de l'azote** pour le rendement et la teneur en protéines (CTPS)
- Agir en concertation avec les obtenteurs pour la **mise à disposition des producteurs de variétés adaptée à la situation** (rendement, qualité et quantité des protéines, faible exigence en azote)
- Engager des **projets de recherche sur les fondamentaux porteurs d'innovations**

## Levier agronomique et pilotage de la fertilisation azotée, en cours

- Optimiser la fertilisation azotée à travers une **détermination plus précise de la dose et un fractionnement de l'azote** comprenant un apport tardif (courant montaison)
- **Vulgariser les outils existants** et développer de nouvelles techniques de cultures (sources d'azote, les outils de mesure) et/ou de **nouveaux itinéraires techniques**
- **Mobiliser et former les acteurs du conseil** sur les leviers agronomiques à actionner (assolement, variétés, amendement...) pour faire évoluer les pratiques culturales.
- **Mettre en place un plan média pédagogique** à travers la presse professionnelle agricole et sous forme de réunions techniques, colloques.

## Levier contractuel, essentiel dans l'objectif de mieux valoriser la protéine tout au long de la filière

- un plan d'investissement dans le cadre de FranceAgriMer pour **équiper tous les collecteurs d'appareils de mesure rapide** des protéines du blé
  - **l'accord interprofessionnel protéines** qui introduit systématiquement la mention d'une teneur en protéines dans tous les contrats de livraison physique portant sur du blé tendre, tant à destination du marché intérieur que de l'exportation. Ce taux est librement consenti entre les parties.
  - **l'évolution des incograins Syndicat de Paris** (addendum technique n°I)
- ↳ **Mise en œuvre prévue le 1<sup>er</sup> juillet 2014, après extension par les pouvoirs publics de l'accord**

Merci de votre attention